

Pratiques de l'enquête et usages de l'entretien (biographique) en sociologie

Didier Demazière

▶ **To cite this version:**

Didier Demazière. Pratiques de l'enquête et usages de l'entretien (biographique) en sociologie. L'analyse secondaire en recherche qualitative. Utopie ou perspectives nouvelles ?, CAPAS, Nov 2005, Grenoble, France. hal-03458874

HAL Id: hal-03458874

https://sciencespo.hal.science/hal-03458874

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Pratiques de l'enquête et usages de l'entretien (biographique) en sociologie

par Didier DEMAZIERE

Tout sociologue, et plus largement tout chercheur en sciences sociales, qui pratique l'enquête est confronté au discours des gens, hommes et femmes qu'il rencontre sur son terrain. C'est une spécificité de ces disciplines, qui sur ce plan se différencient radicalement de leurs homologues qui traitent des matières inertes ou des sujets non humains. Cette propriété a des conséquences majeures sur l'activité de recherche, ce que Bourdieu a souligné dans une de ses célèbres formules : « c'est peut-être la malédiction des sciences de l'homme que d'avoir affaire à un objet qui parle » (Bourdieu et al., 1968, p.56). Encore ne faut-il pas se méprendre sur la signification de cette fatale malchance. Cette formule vise à attirer la vigilance du sociologue sur les risques de dérive vers un empirisme plat, consistant à réduire l'analyse sociologique à la reprise des catégories du langage ordinaire, à renoncer à forger ses propres catégories conceptuelles, à abandonner en chemin toute ambition de théorisation, bref, à sombrer dans le piège de cette parole, si facile à capter, en apparence. Mais cette formule ne signifie pas que le sociologue doit se détourner de la parole des gens, ce que du reste il ne pourrait faire tant elle s'impose à l'enquêteur. Le discours, ou plutôt des discours, sont bien un matériau de prédilection pour le sociologue. Et, plus globalement, celui-ci est immanquablement confronté au langage, parce que le langage est une des meilleures voies d'accès au social, quelle soit la conception que l'on ait de celui-ci. Car c'est dans et par le langage que le social prend forme, qu'il acquiert de la signification et qu'il est organisé. Un langage qui n'est pas seulement un ensemble de signes ou un système de symboles, mais aussi et surtout une activité sociale de mises en forme, une matrice de production du monde, de conceptions du monde (Demazière & Dubar, 1997).

Il y a de multiples manières d'affronter cette fatalité qui fait que le social est pris dans des langages. La distinction entre approches qualitatives d'une part, quantitatives d'autre part, est une manière d'exprimer cette pluralité. Certes ce que l'on appelle, trop rapidement voire improprement (Jenny, 2004), quantitatif n'est pas débarrassé du langage, au profit de chiffres ou de données numériques. Car la production de tels matériaux, par l'administration de questions fermées notamment, ne peut s'affranchir de la médiation du langage. Mais du moins celui-ci est, par effet de méthode, canalisé sinon standardisé tout à fait (Achard, 1994). Du côté du qualitatif on trouve une hétérogénéité plus grande des matériaux langagiers, et ceci à l'intérieur d'un même corpus, produit selon une procédure donnée. Car c'est le propre du langage ordinaire, que d'être pris dans des variations (lexicales, syntaxiques, énonciatives, etc.) d'un entretien à l'autre, d'une situation d'enquête à l'autre. Cette hétérogénéité radicale, vaut aussi bien pour les discours produits en cours d'action, que pour les discours produits dans ces situations fictives que sont les entretiens de recherche.

Les matériaux langagiers peuvent donc avoir des propriétés fort dissemblables, et cette différence se répercute dans les usages sociaux des corpus rassemblés. Certains sont constitués en banques que l'on nomme de données –comme si les opérations discursives ayant présidé à leur production pouvaient être négligées- et sont mis à disposition, selon des procédures de plus en plus simplifiées, des chercheurs dans leur ensemble. D'autres demeurent à l'état de portefeuilles personnels attachés au chercheur qui les a collectés ou produits, et ne sont pas accessibles, sauf exception, à des tiers et encore moins publiés, même partiellement. Ce dernier cas de figure, qui concerne de manière très générale les entretiens de recherche, alors que les questionnaires relèvent de l'autre configuration, limite de manière drastique les possibilités d'engager des analyses secondaires sur corpus d'entretiens.

Il est vrai qu'utiliser un corpus d'entretiens que l'on n'a pas constitué, ou contribué à constituer, ne va pas de soi, parce que le produit de l'entretien –le texte retranscrit qui en est issu- est un matériau problématique, dont les caractéristiques peuvent être très variables. L'entretien de recherche est polysémique, non pas que l'on peut y accoler un large éventail de qualificatifs, parfois contradictoires, mais parce que le statut du discours collecté au cours d'un entretien de recherche est longtemps resté trouble et incertain (Grelon, 1978), parce le rapport de la parole prononcée avec la réalité sociale étudiée est objet de débats. Il est par conséquent indispensable d'expliciter ces questions et d'explorer ces problèmes, non pas sur le registre abstrait –et normatif- de l'épistémologie mais en les articulant aux pratiques de l'enquête, et plus particulièrement de l'entretien de recherche de type biographique.

Ambiguïtés

L'entretien de type biographique occupe désormais une place de choix parmi les pratiques de recherche, ce qui témoigne que cette méthode a acquis une légitimité académique. Au-delà elle suscite des questionnements récurrents sur les opérations de production des matériaux discursifs caractéristiques des enquêtes fondées sur ces méthodologies.

Raconter… mais quoi ?

L'entretien de type biographique peut être entendu, dans une acception large, comme un entretien ouvert, approfondi et centré sur la personne. Le discours qui y est formulé, et suscité par les interpellations du chercheur, porte sur les expériences biographiques de l'interviewé, sur des moments de son parcours, sur des fragments de son existence. Tout entretien biographique suppose, a minima, que les personnes interviewées racontent quelque chose à propos de leur vie, de certaines dimensions de celle-ci (professionnelle, familiale, affective…), de certains événements vécus (perte d'emploi, divorce, héritage…). Ce récit doit être adressé à un chercheur, qui le sollicite, dans le cadre d'un échange ouvert et compréhensif, éloigné de la succession des questions prédéterminées caractéristique du questionnaire. La question de départ – et plus largement le « contrat initial de communication » (Ghiglione, 1986) – est formulée comme une incitation à raconter (ce qui s'est passé pour vous depuis tel événement ou dans telle période, comment s'est passé tel événement…). Et le déroulement de l'entretien vise à susciter toutes les explications possibles des moments et épisodes que le sujet juge importants pour lui.

La situation d'entretien, biographique, se rapproche d'autres situations, de plus en plus nombreuses, dans lesquelles des personnes sont invitées à raconter leur vie, face à des professionnels supposés les accompagner dans un moment difficile : perte d'emploi, chômage prolongé, conflit conjugal, échec scolaire, délinquance, surendettement, etc. Les conseillers professionnels, familiaux, d'orientation, et les travailleurs sociaux collectent aussi des fragments d'histoires de vie auprès des individus dont ils ont la charge. Les archives de leurs institutions accumulent les biographies. Mais celles-ci sont reportées dans les rubriques des dossiers administratifs et encodées dans des catégories gestionnaires. Ce sont aussi des biographies officielles, produites pour et dans une institution et arrangées pour donner une image de soi présentable et pour obtenir un soutien ou éviter des sanctions. Ces formes institutionnalisées de présentation de sa biographie gomment les aspérités ou contradictions, comme dans l'oralisation du curriculum vitae dans le cadre d'entretiens d'embauche par exemple. Or ce qui caractérise les biographies, dans leur déroulement au long de l'histoire de vie, c'est leur caractère « baroque » (Schwartz, 1990), accentué encore dans leur narration au cours d'un entretien de recherche par la recherche des mots justes, les hésitations intrinsèques à la mise en cohérence de l'histoire racontée, les tâtonnements inhérents à la recherche de la signification et à la quête de sens.

L'entretien biographique ne consiste pas seulement à se remémorer des épisodes de sa vie, pour en livrer un compte-rendu fidèle et exact. Raconter c'est sélectionner des fragments (ce qui est important pour le narrateur), les insérer dans une histoire qui a un sens, et ainsi dire le monde dans lequel on vit et on a vécu, qui est aussi le monde auquel on croit, « son monde » (Berger, Luckmann, 1986). Le discours biographique est constitué d'une suite de « définitions de situation » (Thomas, Znaniecki, 1918-19) qui sont aussi des points de vue personnels sur ces situations, des choix de formulation parmi d'autres possibles, produites à un moment donné et dans des circonstances précises. Les interviewés qui racontent leur vie, mettent en scène le sens de leur parcours, donnent de la signification à ce qui leur arrive, justifient et argumentent de manière à convaincre. Le discours ainsi collecté apparaît alors particulièrement dépendant de ses conditions de production. Et son statut épistémologique est susceptible de définitions très variables, selon que l'interviewé est considéré comme un individu dont la mémoire est fragile, comme un dissimulateur qui pratique le mensonge, comme un acteur qui joue un rôle, comme un comédien qui sauve la face, comme une personne qui livre sa subjectivité, etc. Un tel éventail de possibles questionne la légitimité de l'entretien biographique, et interroge ses rapports avec la réalité qui fait l'objet du discours.

Une méthode dévalorisée

Le recours aux méthodes qualitatives, et notamment biographiques, en France dans les années 1970, s'est développé dans un contexte marqué par le poids des postures positivistes (Peneff, 1994). Celles-

ci accordaient une valeur éminente aux gros fichiers issus d'enquêtes standardisées et tendaient à réduire le matériel sociologique pertinent à ces matrices de nombres. Elles enserraient le raisonnement sociologique dans un langage tout à fait particulier : le langage des variables, duquel toute composante discursive, dialogique, ou énonciative, était évacuée. Ce langage est mis au service de démarches hypothético-déductives impliquant la vérification de théories préalables par le calcul d'indices, le croisement de variables ou le calcul de causalité. Le fonctionnement –pendant un temps seulement- de cette approche comme norme scientifique dominante ravalait les approches qualitatives à un rang inférieur.

Cela était particulièrement exacerbé pour les entretiens, qui ne bénéficiaient pas de la légitimité relative que la tradition anthropologique donnait aux méthodes d'observation directe et d'immersion dans des groupes sociaux. Etait en cause la valeur à accorder à la parole des interviewés, dont la cotation se jouait dans l'appréciation du rapport entre ce qui était dit et ce qui c'était passé, effectivement, précisément, exactement, au juste. Si les positions des chercheurs étaient très différentes, depuis le point de vue affirmant que tout ce qui est dit est objectivement exact dès lors que le chercheur est un professionnel rigoureux sachant créer un climat de confiance, jusqu'à la position opposée prétendant que rien de ce qui est dit ne peut être tenu pour certain en dépit des efforts du chercheur pour réunir les conditions d'une production dialogique authentique, en l'espèce elles expriment toutes des croyances, invérifiables. Car comment reconstituer ce qui s'est passé dans la vie des gens, ordinaires ou extraordinaires, sans s'appuyer sur des entretiens rétrospectifs ? C'est seulement en considérant que le langage n'est pas une simple manifestation du social, plus ou moins fidèle ou déformée, mais qu'il est d'abord et avant tout une mise en mots du social, que l'on peut sortir de cette aporie (Demazière & Dubar, 1997).

Toujours est-il que l'acquisition d'une sorte de monopole de la scientificité par des approches standardisées et considérées, à tort mais peu importe, comme débarrassées des scories du langage, a eu des conséquences directes sur les usages sociologiques des entretiens biographiques. La pratique de l'entretien s'est engagée dans la formalisation des procédures d'analyse supposées instiller une rigueur qui n'aurait plus rien à envier aux approches dites quantitatives. Les méthodes formalisées, tentant de transposer les acquis de la linguistique, structurale notamment, ont ainsi été mises au point, sans parvenir à mordre sur les pratiques effectives de la recherche par entretiens. Il est vrai qu'elles ont parfois pris des allures de véritables usines à gaz dont la complexité ne pouvait que rebuter les chercheurs (Raymond, 1968 ; Ghiglione et al., 1985 ; Ghiglione & Blanchet, 1991), d'autant que les logiciels d'analyse textuelle n'étaient alors pas encore opérationnels (Demazière et al., 2006). L'alourdissement des procédures méthodologiques a été tel que la formalisation semblait tenir lieu de rigueur. Mais, dans un autre mouvement, l'inventivité et la réflexivité ont connu un retour en force, en correspondance avec un déplacement des interrogations des sociologues depuis le traitement des entretiens vers leur production et leur réalisation.

Réflexivités

La multiplication d'analyses réflexives sur la pratique de l'entretien et sur la situation d'enquête accorde au discours recueilli un statut spécifique, qui le lie indissolublement à ses conditions de production, et de coproduction, et interdit de le considérer comme un simple ensemble de signes. Ce rapport, épistémologique, aux entretiens s'enracine dans la valorisation des démarches de découverte plutôt que de vérification, s'alimente à la transparence sur les modalités effectives de réalisation des entretiens, et renvoie aux manières de construire le rapport social d'enquête en situation dialogique.

Découvrir plus que vérifier

La multiplicité des réflexions sur la relation d'enquête en situation d'interview, et sa double conceptualisation, à la fois comme interaction intersubjective et comme rapport social, rappelle que l'entretien est une forme d'intrusion, fut-elle particulière, provoquant des processus de « contre-interprétation » par lesquels l'interviewé attribue un rôle et une identité à l'interviewer (Schwartz, 1993). Dans cette situation, le chercheur est souvent considéré comme un intellectuel qui, peut-être, va juger, jauger, soumettre à la question, ce qui peut enclencher de multiples résistances et réticences, ou la production de discours évasifs ou distanciés (Hoggart, 1970). De plus, les sociologues proposent une forme d'interaction bien éloignée des habitudes de la population enquêtée, notamment dans le cas

des milieux populaires (Mauger, 1991), des gens ordinaires confrontés à la misère (Bourdieu, 1993), des jeunes des cités de banlieue (Yohanna, 1994), etc. Mais le rapport social peut aussi être renversé, quand le rang social du sociologue est considéré comme inférieur, par exemple quand il enquête dans la grande bourgeoisie (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1991) ou dans les milieux dirigeants où il lui faut « s'imposer aux imposants » (Chamboredon et al., 1994). La confrontation à des professionnels de l'entretien, forcément spécialisés dans une forme particulière d'investigation, pose encore d'autres problèmes, comme quand il s'agit d'« interroger la police » par exemple (Chauvenet, Orlic, 1985). L'enquête auprès de populations rompues à l'interview, par exemple de type journalistique dans le cas des élus politiques, correspond encore à une autre variante de ce rapport social d'enquête (Demazière, 2004). La variété de ses déclinaisons indique bien qu'il est toujours en jeu dans l'enquête par entretiens. Et il devient ainsi peu à peu admis qu'il est indispensable d'expliciter ce rapport social, mais aussi d'indiquer comment il a été pris en charge dans le protocole d'enquête et quels ont été ses effets, variables selon les cas, sur le déroulement des entretiens.

L'interrogation sur les conditions de production des entretiens est devenue d'autant plus indispensable que le recours à l'entretien s'inscrit de plus en plus souvent dans une logique de découverte ou d'exploration, plutôt que dans une logique de vérification ou de validation. Or à chacune de ces deux démarches correspondent des place et rôle contrastés de l'entretien dans le dispositif d'enquête. Dans la seconde son rang est finalement assez secondaire, puisqu'il est utilisé pour vérifier des hypothèses assez explicites et détaillées. L'entretien est alors peu ou prou utilisé comme un réservoir de phrases dans lequel le chercheur peut puiser à loisir pour les besoins de son argumentation, et pour illustrer ses analyses. Il est ramené à une espèce de quasi-questionnaire, qui peut être découpé en extraits ou variables, sans attention pour les articulations du discours. Il est considéré de manière indépendante et dissociée de la situation dans lequel il a été produit. Dans la première, à l'inverse, l'entretien a un rang éminent, puisqu'il est le fragment d'un corpus dans lequel s'enracine la théorisation progressive. L'entretien est alors considéré comme un discours signifiant mais non transparent, qui doit faire l'objet d'une exploitation rigoureuse pour faire émerger des hypothèses provisoires. Il a sa propre cohérence argumentative, qu'il s'agit de mettre à jour en prenant en compte les raisonnements pratiques qui y sont engagés. Il est considéré comme un discours expressif dans lequel le sujet s'est engagé subjectivement, et produit au cours d'une interaction dont les relances et questions de l'interviewer sont les traces.

En passant de la logique de vérification à la logique de découverte, d'une perspective hypothético-déductive à une perspective inductive, l'entretien de recherche atteint une position plus centrale dans l'enquête sociologique, puisqu'il nourrit la formulation des hypothèses et alimente la théorisation. Dans le premier cas le chercheur peut tout ignorer des conditions de production de ce discours, puisque celui-ci est appréhendé à partir de catégories d'analyse exogènes et préexistantes et qu'il est considéré comme une donnée, disponible donc exploitable. Dans le second cas, l'analyse sociologique est enracinée dans le matériau empirique, de sorte que les processus de constitution du corpus et de réalisation de chaque entretien doivent être connus et qualifiés. Or l'explicitation des conditions, contraintes, et stratégies de l'enquête par entretiens ont significativement progressé dans la période récente.

Neutralité et engagement

Le degré de directivité a longtemps été une modalité classique, sinon exclusive, pour caractériser la relation nouée au cours d'un entretien de recherche (Blanchet et *al.*, 1985). Et l'introduction puis la théorisation de la pratique de l'entretien non directif dans les sciences sociales (Michelat, 1975) ont beaucoup contribué au succès des méthodologies d'entretien, dans une mise à distance critique des technologies du questionnaire et du sondage. La non-directivité, entendue de manière large comme un ensemble de conduites adoptées par l'interviewer pour susciter chez l'interviewé la production d'un discours continu, structuré et réflexif, est devenue progressivement une espèce de norme académique, enseignée comme une méthode canonique accessible au sociologue. Les particularités de cette méthode, qui apparaît comme la quintessence de l'entretien de recherche ou de l'entretien biographique, parce qu'elle vise à éviter l'imposition de problématique si caractéristique des questionnaires et autres interrogations plus directives, sont qualifiées comme : une écoute attentive, un accouchement, une communication non violente, un dialogue des consciences, un exercice spirituel, une curiosité pour autrui, une empathie respectueuse, un oubli de soi, etc. (Demazière & Dubar, 1999).

Mais la traduction de ces objectifs en consignes pratiques susceptibles de guider les chercheurs est demeurée étonnamment, pauvre. Aussi l'entretien non directif a conquis le statut paradoxal d'une normativité floue, assimilable à une sorte d'art de la relation qui ferait le bon interviewer.

Or cette conception de l'entretien, que l'on peut peut-être qualifiée de scientiste dans la mesure où elle défend une homogénéité des conditions de félicité ramenées à une mystérieuse empathie, ne correspond guère aux expériences pratiques que les chercheurs font de l'entretien de recherche, biographique et approfondi, au point que la notion même de non-directivité me semble désormais obsolète pour caractériser les entretiens orientés vers la production d'un récit argumenté par des croyances, valeurs, normes, jugements, permettant l'élaboration d'un ensemble de significations par l'interviewé. Les chercheurs qui racontent les manières dont ils ont effectué leurs entretiens de recherche –cela est particulièrement visibles dans les thèses de doctorat- témoignent de formes diverses d'engagement dans le relation d'enquête, fort éloignées de la sacro-sainte neutralité : tenir une style conversationnel, hasarder des interprétations, se montrer compétent sur l'activité de l'interviewé, risquer des questions impertinentes, etc. La construction de l'information et de la signification passe par des voies multiples, orientées vers ce que l'on peut appeler une élaboration dialogique, condition de la production narrative, et irréductible à une doctrine abstraite et uniforme, indifférente aux coordonnées de la situation et aux caractéristiques des interactants. L'éclipse du chercheur dans l'activité de production des matériaux semble révolue. En témoignent encore plusieurs réflexions approfondies sur la pratique de l'entretien, qui s'attachent à expliciter les conditions dans lesquelles des entretiens ont été réalisés et non les principes selon lesquels les entretiens devraient être conduits : à propos de l'entretien rétrospectif approfondi (Thompson, 1980), de l'entretien compréhensif (Kaufmann, 1996), de l'entretien ethnographique (Beaud, 1996), des récits de vie (Bertaux, 1997).

Les paroles et discours issus d'entretiens approfondis ou narratifs ne sont pas produits dans des situations expérimentales ou des protocoles stables. La standardisation de la production de ces matériaux recherchée à travers les appels à la non-directivité est bien une utopie, dissipée désormais par les pratiques de recherche, et, surtout, par l'honnêteté de chercheurs qui font le récit de leurs enquêtes plutôt que de s'abriter derrière des normes académiques et scientistes. L'explicitation du protocole, non protocolaire, de production des entretiens apparaît bien comme une condition de toute analyse secondaire, et de première main évidemment.

Compréhension

Quand un chercheur sollicite des personnes pour réaliser un entretien biographique, il les considère implicitement comme des informateurs. Mais on sait que cette caractérisation est excessivement polysémique, puisqu'elle désigne aussi bien l'interlocuteur privilégié de l'ethnologue qui va s'appuyer sur son informateur privilégié pour pénétrer à l'intérieur d'une communauté et pour glaner des informations que des obstacles (par exemple linguistiques) l'empêchent d'obtenir seul, que le contact du policier qui recourt à des intermédiaires, à la fonction officieuse et soigneusement dissimulée, pour rassembler des informations sur des milieux difficiles à pénétrer et utiles à l'aboutissement de ses investigations. Quel genre d'informateur est l'interviewé pour le sociologue ? La question est d'importance car elle rejaillit sur le statut du matériau collecté, et engage un rapport social d'enquête qui doit être explicité.

Témoins ou sujets ?

Le discours produit lors d'un entretien rétrospectif biographique mêle des informations hétérogènes. Certains fragments semblent livrer des comptes-rendus d'épisodes de vie ou d'événements dans une visée restitutive. Le récit apparaît comme une description de pratiques ou d'expériences qui, si elle est toujours filtrée par les mécanismes de l'appel à la mémoire (Auriat, 1996) n'en apparaît pas moins comme ayant une certaine valeur de témoignage. D'autres passages évoquent des moments ou périodes passées en les inscrivant dans une visée réflexive. Le récit apparaît alors comme une interprétation de situations ou d'expériences qui conduit à en tirer des enseignements, à en inférer des jugements, de valeur ou de possibilité. Dans le premier cas le locuteur apporte un témoignage sur sa vie, mais aussi sur le monde social (ou professionnel) au sein duquel elle se déroule. Il livre des informations sur le fonctionnement de ce monde, il apporte des éléments de description d'une

condition sociale qu'il partage avec d'autres, plus ou moins ses semblables. Le travail de l'analyse consiste alors à confronter les discours individuels pour procéder à des recoupements, pour identifier des constantes, pour traquer les particularités, et aboutir à la description organisée d'un monde objectif, qui est aussi un monde social. Dans le second cas, le locuteur argumente le sens de sa vie, et élabore une définition du monde social (ou professionnel) dans lequel elle prend sens. Il met en mots ses croyances à propos de ce monde, il met en cohérence son histoire et celle de son milieu, il accumule des notations pour avancer dans la compréhension et la définition de sa situation. Le travail de l'analyse consiste alors à reconstruire la cohérence de chaque interprétation subjective, pour les comparer, pour identifier des univers de croyances contrastés et partagés, et aboutir à l'explication de mondes subjectifs, qui sont aussi des mondes sociaux.

Cette différenciation ne doit en aucun cas être considérée comme le tracé de deux pistes contradictoires. Il est en effet tout aussi légitime de privilégier une analyse de la dimension concrète des processus de vie et des comportements que de donner la priorité à une exploration de la dimension symbolique des parcours de vie et des expériences Et il est tout à fait possible de prendre en compte de manière articulée les pratiques et conditions d'existence dont témoignent les interviewés, et les jugements et valorisations qu'ils énoncent pour leur donner du sens. Les univers de vie et les univers de sens ne sont pas deux ordres de réalité déconnectés, même si analytiquement ils doivent être distingués de manière radicale. Surtout, derrière cette distinction pointe une polarité qui concerne le statut du discours produit et du producteur de ce discours, et que l'on peut caractériser à travers les catégories, bien contradictoires elles, de témoignage et de subjectivité. Le témoignage, l'entretien-témoignage, peut être défini par la recherche de la vérité, une vérité incontestable et objective. Pour atteindre ce but, le chercheur doit confronter les discours à d'autres matériaux, comme des documents d'archives. C'est par la multiplication des recoupements qu'il va produire une analyse la plus proche possible de la vérité historique. Et cette visée peut conduire à demander aux interviewés, comme le font les historiens de l'époque contemporaine, de signer la retranscription de leur entretien. Mais les sociologues ne demandent jamais aux personnes qu'ils interviewent d'attester de la véracité de leur propos en apposant leur paraphe sur quelque document. La valeur heuristique de leur discours ne dépend pas de cet engagement, d'autant moins que la règle de l'anonymat rendrait cette disposition inopérante. C'est donc dans la situation d'entretien elle-même que se précise le statut du discours. Or, c'est précisément à l'engagement de la subjectivité de l'interviewé dans son discours que s'étalonne la validité de celui-ci, et c'est en cela que le discours relève de la subjectivité et non du témoignage. C'est donc par les manières dont les entretiens sont conduits par le chercheur et dans les rapports sociaux d'enquête noués à cette occasion que sont définis les statuts du discours et de l'interviewé. Si l'on écarte la figure du témoin, il faut explorer plus avant les caractéristiques de cette subjectivité, qui ne doit pas enfermer la sociologie dans le subjectivisme.

Des rapports sociaux d'enquête

Le rapport social d'enquête noué entre le sociologue qui sollicite et conduit un entretien biographique approfondi et la personne qui accepte d'y participer et d'y engager sa subjectivité peut prendre des configurations multiples, qui expriment des conceptions différentes de la relation entre matériaux empiriques et concepts théoriques, et renvoient probablement à des paradigmes de la sociologie. Bien entendu toute enquête appuyée sur une relation nouée avec des informateurs engage un rapport social d'enquête, mais c'est sans doute dans le cas de la réalisation d'entretiens biographiques sans grille préalable que ce rapport peut se déployer dans des directions si différenciées. Quatre figures peuvent être clairement distinguées (Dubar, 2006), que je qualifierai comme une relation de soupçon, d'évaluation, d'aide, de compréhension.

Dans la relation de soupçon, le sociologue est celui qui détient le savoir tandis que les gens ne peuvent exprimer que des croyances illusoires. Il mène l'enquête en tentant d'extorquer à des agents absorbés par leurs conditions, voire soupçonnés de mentir, les causes inconscientes qui les font agir. Dans la relation d'évaluation, le sociologue est celui qui sait ce qu'il cherche à savoir auprès des gens qu'il interviewe. Il cherche à faire avouer à des acteurs consciemment tendus vers des finalités précises quels rôles ils jouent et quelles stratégies ils agencent pour gérer leur situation. Dans la relation d'aide, le sociologue est celui qui cherche à saisir l'intériorité de la parole des gens. Il privilégie l'écoute de sujets en quête de reconnaissance, voire souffrants, et tente de capter les motivations profondes sous-tendant les logiques d'action de sujets qui s'interrogent sur eux-mêmes.

Dans la relation de compréhension, le sociologue est celui qui est ignorant et qui cherche à susciter un récit de la part des gens. Il négocie la collaboration de véritables auteurs qui argumentent un discours livrant le sens de leurs pratiques et définissant de manière cohérente, grâce aux contraintes même du récit dialogique, leur situation.

Chacune de ces figures définit une manière de nouer le contact avec un interviewé et de gérer l'entretien, mais elle engage aussi, plus largement, un rapport à l'entretien et à sa place dans la production de connaissance en sociologie. A cet égard il me semble évident que le changement d'équilibre entre logique de vérification et logique de découverte et que les progrès dans l'explication des conditions concrètes de réalisation des entretiens, incitent à considérer l'interviewé comme un auteur de son récit, qui dit ce qui lui tient à cœur, qui explicite ses convictions, qui justifie ses positions, qui argumente ses croyances. La figure réciproque de l'enquêteur est celle d'un chercheur qui ne sait pas à l'avance, qui fait raconter du point de vue de la personne, qui œuvre pour que son interlocuteur se sente libre de parler, qui est tourné vers la compréhension de ce qui lui est confié. Mais ce n'est pas seulement la présence en situation d'entretien qui en question, c'est aussi la chaîne de transformation du discours produit en texte retranscrit.

Traces

Le terme 'entretien' est polysémique pour les raisons déjà évoquées, mais aussi –et cela importe particulièrement dans une perspective d'analyse secondaire- parce qu'il recouvre des objets ou des produits multiples. Car en amont du processus itératif d'analyse, impliquant codage, production de catégories d'analyse, révision, nomination et conceptualisation, une autre série de transformations a déjà affecté ce que nous appelons habituellement les entretiens, et qui prennent la forme de textes.

Transcriptore traduttore !

L'entretien biographique c'est d'abord l'événement interactionnel qui se déroule entre le sociologue et la personne qui parle. Qui s'est déroulé faudrait-il dire, car seul celui qui a fait l'entretien peut garder trace de cet événement. Car l'interaction n'est vécue que par les seules parties en présence. Elle peut marquer, plus ou moins nettement selon les cas, l'enquêteur, qui en gardera un souvenir plus ou moins vif. Mais ce que l'enquêteur a perçu en, et de la, situation est pour la plus grande partie perdu : même la prise de notes centrée sur les attitudes et comportements de l'interviewé, ou encore sur son cadre de vie, ne remplace pas leur perception directe. Aussi l'entretien vécu devient très vite un entretien enregistré, c'est-à-dire ce dont le magnétophone a gardé la trace sonore. Il s'agit principalement de paroles, d'un échange dialogué, même si de multiples autres signes, sources de signification, sont également enregistrés : la voix et les variations de son timbre ou de son volume, les modulations de la parole qui expriment des émotions, et une multitude de manifestations d'affects et de sentiments tels que rires, pleurs, troubles, hésitations, blancs, emportements, etc. Toutes les expressions de la subjectivité qui ont une traduction sonore, mais pas forcément langagière, sont des composantes de l'entretien enregistré, qui permet d'entendre l'interviewé et de percevoir certaines de ses réactions au cours de l'interaction.

La retranscription intégrale de l'entretien transforme celui-ci en un troisième état, ni événement vécu, ni enregistrement sonore, mais texte écrit. Le qualificatif 'intégrale' pourrait faire l'objet de multiples développements. Dans son sens minimal, il indique que l'intégralité du texte a été retranscrite, comprenant aussi bien le discours de la personne interviewée que les interventions de l'interviewer. C'est un préalable indispensable à l'analyse, du moins si l'on se situe dans un rapport social de recherche marqué par la compréhension. Mais une retranscription intégrale qui ne réduise pas radicalement l'interaction à un texte devrait aussi comporter des indications concernant le matériel vocal, voire mimo-gestuel si les prises d'informations lors du déroulement de l'entretien le permettent. Ici, les intentions les plus ambitieuses se heurtent souvent à des conditions de faisabilité, et le matériau de travail, celui qui est disponible pour l'analyse, est considérablement appauvri par rapport aux situations d'origine. La voix est une voie privilégiée de manifestation du sujet, de sorte que les significations de ce qui est dit sont étroitement dépendantes de la manière dont c'est dit. Aussi, quelle que soit la précision des conventions de transcription de l'oral, l'entretien-texte est toujours un artefact (Leroy, 1985). Quelles que soient les règles adoptées pour la constitution d'un corpus d'entretiens, il est au moins indispensable de les expliciter avec précision.

Exigences éthiques

Cela est d'autant plus indispensable s'il s'agit de mettre à disposition le corpus en vue de possibles analyses secondaires. Car l'absence ou le défaut d'explicitation des conditions de production des entretiens, incluant les règles de retranscription dès lors que les entretiens sont réduits à des textes, risque de limiter l'analyse secondaire à des approches illustrative ou restitutive. La première repose sur un coup de force consistant à inscrire la parole des gens dans un système catégoriel préexistant, et, ce faisant, à négliger la manière dont les enquêtés mettent en mots leur monde et le catégorisent. Quel peut être l'intérêt d'une telle posture, qui mobilise des discours indigènes pour les dévaloriser ipso facto ? La seconde conjure toute tentation de trahir la parole des gens en renonçant à l'analyse pour privilégier une restitution du matériau, assorti d'un commentaire minimal. Mais quel peut être le sens d'une telle posture qui n'apporte aucune connaissance par rapport au corpus proprement dit ?

Tout l'enjeu de l'analyse, primaire ou secondaire, des entretiens, est de passer des mots des gens à ceux du sociologue, ce qui exige une traduction –un ensemble d'opérations de traduction- et une prééminence dans l'analyse des premiers sur les seconds –lesquels en sont le produit plutôt que le point de départ. Or pour faire émerger des catégories d'analyse qui soient enracinées dans les discours indigènes, pour aboutir à une théorisation qui soit un analyseur de ce que disent les gens, pour construire des concepts qui rendent compte de leur mode de catégorisation du monde, il est nécessaire d'expliciter les opérations d'analyse (Demazière & Dubar, 1997), et il est tout aussi indispensable d'avoir une connaissance précise du travail de production des matériaux. En la matière les exigences, épistémologiques et pratiques, sont élevées, et il faut développer des dispositifs aptes à transformer des entretiens en sources, équivalentes en quelque sorte aux bases de données statistiques ou numériques, qui sont toujours livrées avec des informations détaillées sur les objectifs de l'enquête, les procédures de collecte des matériaux, la construction de l'échantillon, le dictionnaire de codage, etc.

Plus largement, il me semble qu'avancer dans l'explicitation des conditions de l'analyse, progresser dans la constitution de corpus d'entretiens approfondis, multiplier les initiatives et concrétisations, contribuera inévitablement à améliorer la connaissance et la reconnaissance des exigences éthiques de la sociologie d'enquête. Car les procédures méthodologiques restent encore trop souvent une boîte noire des recherches qualitatives, en particulier de celles qui recourent à des entretiens approfondis. On ne peut qu'être étonné du fossé, abyssal, entre la masse considérable d'entretiens réalisés par des sociologues et les difficultés récurrentes pour constituer des bases de données publiques d'entretiens. La persistance de cet abîme est probablement le signe que la transparence sur les opérations de production du corpus et le respect des matériaux doivent encore progresser. Personne n'a de leçon d'éthique à donner à personne, mais il est un fait que c'est toujours un savoir contextuel et indigène qui est à l'origine des connaissances produites dans les sciences sociales (Passeron, 1991). On comprend dès lors pourquoi la question des sources est au cœur des critiques, justifiées, de l'opacité trop fréquente des recherches sociologiques sur leurs matériaux.

Références bibliographiques citées

- Achard P. (1994). Sociologie du langage et analyse d'enquêtes. De l'hypothèse de la rationalité des réponses. *Sociétés Contemporaines*, 18-19, 67-100.
- Auriat N. (1996). *Les défaillances de la mémoire humaine. Aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*. Paris, PUF-INED.
- Beaud S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien 'ethnographique'. *Politix*, 35, 56-74.
- Berger P. & Luckmann T. (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens-Klinksieck.
- Bertaux D. (1997). *Les récits de vie*. Paris, Nathan.
E Blanchet A. *et al.* (1985). *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole, le sens*. Paris, Bordas.
- Bourdieu P. (dir.). (1993). *La misère du monde*. Paris, Le Seuil.
- Bourdieu P. Chamboredon J.C., Passeron J.C. (1968). *Le métier de sociologue*. Berlin, New York, Paris, Mouton éditeur.

- Chamboredon H., Pavis F., Surdez M. & Willemez L. (1994). S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage l'entretien. *Genèses*, 16, 114-132.
- Chauvenet A. & Orlic F. (1985). Interroger la police. *Sociologie du Travail* 4, 453-467.
- Demazière D. (2004). Les professionnels de la politique en travailleurs : 'faire le métier' et ' avoir du métier'. Colloque du RC52 de l'AIS, *Savoirs, travail et organisation*, 22-24 septembre.
- Demazière D., Brossaud C., Trabal P. & Van Meter K. (2006). *Logiciels d'analyse textuelle en actions. Usages, résultats, productions, dans une perspective sociologique comparative*, Paris, Hermès.
- Demazière D. & Dubar C. (1999). L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique. *Utinam*, 1/2 225-239.
- Demazière D. & Dubar C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris, Nathan (2nde édition 2004, Presses de l'Université de Laval).
- Dubar C. (2006). *Faire de la sociologie*. Paris, Belin.
- Ghiglione R. (1986). *L'homme communiquant*, Paris, A. Colin.
- Ghiglione R. & Blanchet A. (1991). *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod.
- Ghiglione R., Matalon B. & Bacri N. (1985). *Les Dires analysés : l'analyse propositionnelle du discours*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- Grelon A. (1978), Interviewer ?. *Langage et Société*, 4, 41-62.
- Hoggart R. (1970). *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- Jenny J. (2004). Quanti / Quali, distinction artificielle, fallacieuse et stérile. *Congrès de l'AFS*, Villetaneuse, 25 février.
- Kaufmann J.C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris, Nathan.
- Leroy C. (1985). La notation de l'oral. *Langue Française*, 65, 6-16.
- Mauger G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, 6, 125-143.
- Michelat G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue Française de Sociologie*, XVI(1), 229-247.
- Passeron J.C. (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Peneff J. (1994). Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française. *Politix*, 27, 25-31.
- Pinçon M. & Pinçon-Charlot M. (1991). Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie: distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif. *Genèses*, 3, 120-133.
- Raymond H. (1968). Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat. *Revue Française de Sociologie*, IX, 167-179.
- Schwartz O. (1993). L'empirisme irréductible. Postface à Anderson N. *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 265-308.
- Schwartz O. (1990). *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.
- Thomas W. & Znaniecki F. (1918-19). *The Polish Peasant in Europe and America*. Boston, Richard G. Badger.
- Thompson P. (1980). Des récits de vie à l'analyse du changement social. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXIX, 249-268.
- Yohanna E. (1994). Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue. *Genèses*, 21, 71-88.